

Escalade alpine 2 2025 / Bulletin d'inscription / formulaire santé & assurance :

	Nom	Prénom	Date de naissance
Participant 1			
Participant 2			
Participant 3			

Nom / Prénom de l'un des parents

Rue, n° NPA, Localité.....

Numéro de téléphone Numéro de mobile

Numéro professionnel..... E-mail

Assurance accident du participant

Maladie : est ce que votre enfant souffre d'une maladie, allergie ou handicap particulier ?
Doit-il prendre un médicament spécifique au cours du séjour ?

.....

A-t-il un régime alimentaire particulier ?

J'ai entendu parler de votre école par : internet une publicité un(e) ami(e)

office du tourisme autre :

Votre enfant est-il au bénéfice d'une assurance REGA ou AIR GLACIER ?.....

L'ASSURANCE REGA EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER AU CAMP : VOIR WWW.REGA.CH,
les couvertures sauvetage de l'assurance maladie ou autres types d'assurances ne sont pas admises. Si votre enfant n'est pas à la REGA, merci de contracter cette assurance par internet

Par ma signature, je certifie que mon enfant est au bénéfice d'une assurance accident ainsi qu'une assurance REGA ou Air Glacier et j'atteste que mon enfant a l'autorisation de participer au camp d'escalade alpine 2 organisé par PROGRESSION qui aura lieu du :

..... au

Attention, mon inscription n'est valable qu' à réception du montant du camp soit 690.- et me garanti une place au camp. J'ai noté le nom de mon enfant et les dates du camp dans la case « communication » du bordereau e-banking ou du bulletin de versement. J'autorise Progression à publier les photos et vidéos du camp pour la galerie de son site et sa brochure.

Pour inscrire votre enfant, il faut nous renvoyer par courrier ou e-mail :

1.LE PRESENT BULLETIN D'INSCRIPTION DUMENT REMPLI ET SIGNE

2.LE BORDERAU E-BANKING OU LE RECIPISSSE DU PAIEMENT DU CAMP

3.LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE REGA OU DU PAIEMENT REGA

<u>A NOUS RENVOYER A :</u> Progression Ecole suisse d'escalade Boîte postale 252 La Bouriaz CH-1265 La Cure info@progression-dole.ch	<u>E-BANKING /E-FINANCE :</u> Bénéficiaire : ALAN DELIZEE Banque du bénéficiaire : UBS SA Case Postale 1002 Lausanne IBAN CH690024324345789341Z Numéro de clearing : 243	<u>POSTE :</u> <i>Versement pour :</i> UBS SA Zurich ALAN DELIZEE 457893.41Z <i>Compte:</i> 80-2-2
---	--	---

Lieu, date signature du représentant légal.....

Escalade alpine 2 / Programme détaillé :

Cette semaine est composée de 5 jours d'escalade dans les Alpes. Lieu selon météo et saison : Bas-Valais, Piémont, Alpes du sud, Hautes Alpes, Tessin, Grisons. Camp sous tente ou en refuge selon l'endroit. Plaisir Sud. Ci-dessous un aperçu du programme Bas-Valais : Nous formons peu à peu les participants aux méthodes d'encordement, aux nœuds, aux techniques de progression sur le rocher. Durant cette période d'apprentissage, nous nous rendons en minibus jusqu'aux falaises-écoles de Dorénaz, Miéville, Chemin-dessus, St Triphon. Le logement se fait en dortoirs au camping de Martigny. En cas de pluie, nous nous rendons dans une salle d'escalade indoor. Les pique-niques se passent en pleine nature au pied des voies. Les participants peuvent prendre une douche chaque soir au camping dans des sanitaires propres. Les repas du soir se prennent à une grande table, les participants participent aux préparations des repas et travaux ménagers.

J1 : accueil des participants à la station Shell de Signy, trajet en bus jusqu'à Martigny. Installation au camping TCS de Martigny, nuit en dortoir.

Apprentissage des nœuds d'encordement et d'assurage, premiers pas sur des blocs, familiarisation avec l'utilisation des chaussons d'escalade, premières voies d'escalade. (Dorénaz la Carrière)

J2 : progression de l'apprentissage de l'escalade, équilibre du corps, positionnement des pieds, rythme de progression, respiration, lecture du rocher. (Miéville)

J3 : Voies d'escalade faciles à moyennes selon le niveau. (Chemin-dessus ou Colombey)

J4 : Voies de plusieurs longueurs à Dorénaz ou Pilier de la Pissechèvre à St Maurice

J5 : Rangement du camp et escalade à St Triphon, retour à Nyon en minibus. Debriefing avec les participants à la Station Shell.

Prix Sfr. 690.- / âge : 14-25 ans

Dates : 13-17 avril / 22-26 avril 2025.

Compris : logement sous tente au camping ou dortoir selon région choisie, petit déjeuner, pique-nique, repas du soir, transport en bus, matériel technique (boudrier, chaussons d'escalade, casque, mousquetons ...), 5 jours d'encadrement par un guide de montagne.

Non-compris : transport jusqu'au point de rendez-vous de départ et d'arrivée du camp.



Escalade alpine 2 / Informations pratiques:

Rendez-vous	J1 à 8 heures à la station Shell de Signy
Accès	Par autoroute Lausanne – Genève, prendre sortie Nyon, partir direction St Cergue, au premier rond point, la station Shell est à gauche
Fin du camp	J5 à 19 heures à la station Shell de Signy
Transport	En minibus ou/et en voiture, durée du trajet 1 h 30
Encadrement	Un guide de montagne diplômé
Argent de poche	Prévoir un peu d'argent de poche pour les dépenses personnelles éventuelles (magasins, cartes postales...etc...)
Logement	En dortoirs au camping TCS de Martigny, ou autre hébergement
Numéro de tél. mobile du guide chef	<u>A demander au guide responsable lors du briefing du lundi</u> (Attention ; le réseau ne passe pas toujours bien en montagne)
Numéro tél. de Progression	022 360 02 60 / 079 457 23 57

Escalade alpine 2 / Equipement et matériel :

- 1 pantalon pour la marche + 1 pantalon pour la pluie obligatoire (K-Way)
- veste Gore-tex avec capuchon qui protège bien le visage (en cas de vent)
- laine polaire
- vêtements de rechange

-chaussures trekkings montantes, baskets basses interdites !

- bonnet
- casquette
- gants de ski (pour marche à pied en cas de mauvaise météo)

- lampe de poche / lampe frontale
- gourde min 1 L
- crème solaire
- lunettes de soleil

- sac de couchage pour J1, J2 , J3, J4
- habits pour les soirées
- pantoufles
- pyjama
- affaires de toilettes
- linge de bain
- brosses à dents
- médicaments éventuels
- de la lecture
- affaires pour se baigner au lac (maillot, linge de bain)

-carte d'identité ! (NE PAS OUBLIER !)

- sac de voyage ou valise pour emporter les affaires de la semaine ci-dessus
- sac à dos pour les affaires de la journée (pouvant contenir baudrier, chaussons, casque, gourde, veste, pantalon pluie)

matériel technique fourni par PROGRESSION :

- chaussons d'escalade
- casque
- baudrier
- mousqueton

Au besoin, nous vous conseillons les magasins de matériel de montagne suivants :

- Passe Montagne / Genève
- Passe-Montagne / Lausanne
- Espace Montagne / Monthey
- Yosemite Lausanne

N'hésitez pas à investir si le matériel est veillot ou mal adapté, vous ne le regrettera pas là-haut !!!

Si vous avez d'autres questions sur le matériel, n'hésitez pas à nous appeler !

Escalade alpine 2 / Conditions générales :

L'encadrement est assuré par un guide de montagne diplômé. Nous nous réservons le droit d'annuler le camp suivant les conditions ou le manque de participant.

Prix :

Nos prix s'entendent pour 1 personne et comprennent l'encadrement par un guide, la demi-pension en camping, refuge, gîte ou hôtel, le pique-nique du midi, le matériel technique, les transports. Les consommations en refuges ne sont pas comprises.

Activités en groupe :

Les effectifs des activités en groupe sont comptés en nombre de personnes par guide en fonction de critères de sécurité pour l'activité proprement dite. Les camps se déroulent dans une bonne ambiance et pour le bien-être des jeunes. Le non-respect et les actes non conformes au bon déroulement du camp seront sanctionnés et l'enfant renvoyé chez ses parents.

Inscription :

Une inscription n'est prise en compte qu'à partir du versement d'une finance d'inscription correspondant au prix du camp.

Annulation :

Si, pour quelque raison que ce soit, une personne inscrite renonce à participer à une activité, une retenue de 100 % est comptée. Tout camp commencé ne sera pas remboursé excepté lors d'un problème médical où un crédit camp sera ouvert au participant.

Assurance :

Les participants ne sont pas assurés par le guide de montagne. C'est au participant lui-même qu'il incombe de se couvrir convenablement en matière d'assurance maladie et accidents (y compris les accidents pouvant survenir lors de tours en montagne). Chaque participant doit posséder une assurance sauvetage et rapatriement hélicoptère. Aux participants n'étant pas au bénéfice d'une telle assurance, nous proposons une formule avec la REGA à remplir et à payer avant le camp. Prix/personne : 30 CHF.

Responsabilité des parents pour les participants mineurs:

Les parents ou le représentant légal assument :

- la pleine responsabilité des dégâts causés volontairement ou non aux installations ou autres objets appartenant ou loués par PROGRESSION
- Les frais de rapatriement suite à un renvoi
- Les frais de renvoi postaux pour vêtements et autres

Dossier médical :

Tout problème médical devra être signalé à PROGRESSION par écrit.

Transport :

Chaque participant devra se rendre par ses propres moyens au point de rendez-vous du camp